

TARGON

Sud Ouest du 28/05/2018

2030, horizon d'une ambition

Jeudi dernier, s'est tenu en soirée à la salle de la mairie, le comité syndical du Pôle territorial du Coeur-Entre-deux-Mers (PETR) présidé par Alain Leveau et Hélène Bancelin, directrice du pôle. Il a été question de délibérations concernant deux modifications sur le budget principal et le budget annexe EDS ainsi que pour le paiement de subventions Fisac dans le cadre de l'espace info entreprendre pour l'entreprise Pepaye Cazenave à Rions, la boucherie Sadiracaise et l'entreprise Cocon et Moa de Bellebat.



Réunion du comité syndical à la mairie. PHOTO D. F.

Réunion communautaire

Il a ensuite été fait un point d'étape sur Ambition 2030, avec la synthèse de la proposition méthodologique et le calendrier du cabinet d'études Néorama avec les trois phases de son intervention qui ont été détaillées : évaluation du premier projet de territoire, formulation de la stratégie Ambition 2030 et propositions d'actions et formulation d'une stratégie économique du Coeur Entre-deux-Mers.

Le prochain travail du cabinet d'études sera de d'abord rencon-

trer chaque Communauté de communes (CDC) en réunion communautaire pour s'informer sur les territoires : vue d'ensemble sur ce qui a été fait, pas fait et ce qu'il sera possible de faire. Les réponses apportées serviront de base pour construire le nouveau projet de territoire ainsi que sur les futurs contrats financiers. « L'enjeu est l'avenir des collectivités et ces démarches sont essentielles », a précisé Alain Leveau.

Et Lise Capeyron de rajouter des précisions : nécessité d'implication

des communes, des CDC et des maires, il s'agira d'un projet de territoire lisible et clair pour une meilleure appropriation, consultation prévue des habitants (création d'un panel citoyen), proposition de consulter des territoires voisins et un fil rouge sur le développement économique.

Danielle Fidaire

Tous renseignements complémentaires : PETR Targon
05 53 23 95 17 ou communication@coeurentre2mers.com